

Assemblée fédérale

Les conseils législatifs se sont réunis mardi 3 juin 1952, à 18 h. 15, pour la 4^e session de la 34^e législature.

Est entré au Conseil national :

M. Hans Albrecht, gérant, de Mels, à Saint-Gall, en remplacement de M. Willi Rohner.

Est entré au Conseil des Etats :

M. Willi Rohner, jusqu'ici conseiller national, en remplacement de M. Ernst Flükiger, démissionnaire.

9312

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 28 mai 1952)

Le Conseil fédéral a autorisé « La Nationale », compagnie anonyme d'assurances sur la vie, à Paris, à exploiter en Suisse les assurances complémentaires contre les accidents et contre la maladie en combinaison avec l'assurance sur la vie.

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Saint-Gall: Pour des travaux de défense et de reboisement au lieu dit « Mattstock II », commune d'Amden;

2. Grisons:

a. Pour la construction d'un chemin forestier dans le val Bondasca, commune de Bondo;

b. Pour la construction de paravalanches et pour des travaux de reboisement au lieu dit « Muot », sur la ligne des chemins de fer rhétiques, commune de Bergün;

3. Tessin: Pour des dépenses supplémentaires concernant des travaux routiers sur le versant droit du val Colla;

4. Valais: Pour l'adduction d'eau dans les villages de Reckingen, Gluringen, Ritzingen, Biel et Selkingen.

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1952
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.06.1952
Date	
Data	
Seite	293-293
Page	
Pagina	
Ref. No	10 092 762

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.